

SEANCE du 5 Février 2009

POLE RESSOURCES

DIRECTION DES
FINANCES

RAPPORT

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

EXPOSE

Introduction

Le débat d'orientation budgétaire doit être un débat de transparence et de cohérence. Nous le devons à nos concitoyens car ce débat va engager pleinement nos choix en étant le premier de ce type lors de notre mandature.

Ce débat d'orientation budgétaire (DOB) 2009 présente la particularité de se situer au cœur d'une crise financière qui touche toute l'économie mondiale et singulièrement l'économie de notre pays.

La crise financière qui a débuté à l'été 2007 et qui est devenue depuis lors une crise économique et sociale majeure est celle d'un capitalisme financier sans borne, d'un libéralisme qui aggrave les inégalités et voue une confiance aveugle en la capacité de régulation des marchés sans intervention d'autorités publiques correctrices.

La crise sociale et économique dans laquelle s'enfonce notre pays aura des conséquences fortes sur le pouvoir d'achat, le niveau d'emploi et va impacter l'activité et donc les recettes fiscales de notre commune.

Le creusement des inégalités sociales, la stagnation relative des rémunérations salariales d'une grande part des salariés et le développement d'un modèle reposant sur l'endettement des ménages alimentant la bulle financière ont largement contribué au développement de ce système instable.

Notre budget communal est bien sûr contraint par cette crise dont il faut prendre toute la mesure.

Plus que jamais, le contexte économique et social actuel nous impose une grande prudence dans la définition des stratégies qui nous permettront de mettre en œuvre notre projet de mandat.

La nouvelle équipe municipale a été élue en 2008 sur un programme volontariste auquel nous ne dérogerons pas. Nous nous attacherons à l'appliquer dans le cadre d'une baisse de nos rentrées fiscales liée à la crise, mais aussi **d'une baisse, pour tous, des impôts locaux**. Par ailleurs nous continuerons à maîtriser l'endettement et à maintenir nos capacités d'autofinancement.

Après avoir examiné le contexte financier difficile dans lequel se présente l'année 2009 pour les collectivités locales, et plus particulièrement pour la ville de Colombes, nous aborderons la situation de nos finances communales puis les principaux éléments opérationnels inscrits au budget 2009 qui devront être lus à l'aune de notre triptyque fédérateur : faire de notre commune une ville plus solidaire, plus démocratique, plus écologique.

Nous devons répondre à une situation qui s'apparente à un véritable étai, puisqu'à la fois nous allons mécaniquement voir nos recettes diminuer tout en devant répondre, en terme de dépenses supplémentaires, aux difficultés des ménages subissant la crise sociale.

1. Un contexte financier contraint

Le ralentissement économique, le risque déflationniste, les baisses des dotations de l'Etat vers les collectivités, non compensées, relatives en 2009 mais réelles dès 2010, accroîtront incontestablement les contraintes financières pesant sur les budgets des collectivités locales en 2009 : moins d'activités économiques, moins d'emploi, stagnation du marché immobilier... se traduiront par une réduction des recettes.

C'est une chose désormais certaine, 2009 sera une année terrible en matière de croissance. Pour la première fois depuis sa création il y a dix ans, la zone euro connaîtra une contraction de son activité. Et la récession sera forte, dans quasiment tous les pays de la zone.

La Commission européenne table, désormais, sur un recul du PIB de 1,9 %. En novembre, elle espérait encore une légère croissance, de 0,1 %. La France devrait connaître une récession de - 1.8 % du PIB en 2009 selon les experts de la Commission.

Le gouvernement vient d'annoncer une prévision de déficit public de 4.4 % du PIB en 2009 et un niveau d'endettement record de plus de 70 % pour le budget de l'Etat. Ces résultats concernant la dette publique ne font que confirmer un glissement depuis 2007, avec l'arrivée du nouveau chef de l'Etat, puisque la France a augmenté de plus de 5 % son endettement en deux exercices budgétaires.

Cet état de fait, avant d'être une contrainte, fut un choix gouvernemental, le choix du « paquet fiscal » d'août 2007 qui grève entre 13 à 15 milliards d'euros par an sur les recettes de l'Etat (même depuis la crise massive de septembre dernier), sans réinjecté massivement du pouvoir d'achat pour le plus grand nombre. Ces coupes sombres dans les recettes empêchent une relance massive et influent, par contrecoup, sur les finances locales, puisque l'Etat réduit tendanciellement ses dotations.

A Colombes, la nouvelle municipalité, veut, au contraire de l'Etat, ne pas laisser filer la dette communale, pour ne pas amoindrir nos capacités d'investissement quand la machine économique repartira.

De l'inflation au risque déflationniste

L'inflation a poursuivi son recul en France avec une baisse des prix de 0,5 % en novembre par rapport à octobre. Le taux d'inflation sur un an chute ainsi à 1,6 % ; soit son niveau le plus bas depuis septembre 2007. Ce taux est à comparer avec le pic atteint cet été, de 3,6 %.

Cette tendance est positive à court terme pour le porte-monnaie des ménages, à condition que la baisse des cours des énergies fossiles et celle des matières premières soient réellement réorientées au profit des consommateurs ; baisse qui n'est pas toujours répercutée immédiatement, comme en témoignent les tarifs du gaz ou certains prix alimentaires.

L'inflation « sous-jacente », c'est-à-dire hors tarifs publics et produits dont les prix sont très volatils comme le pétrole ou les matières premières, s'élève à 1,9 % sur un an.

Pour la commune Colombes, la hausse constatée est plus forte car l'indice de référence n'est pas construit sur le même « panier » et se situe aux alentours de 6 %. Nous retrouvons cette augmentation pour les produits manufacturés, les loyers, l'eau, les services d'enlèvement des ordures ménagères et les services de santé.

En effet, le « panier du Maire » n'est pas celui de la ménagère, il est beaucoup plus sensible à l'utilisation massive des fluides dans les bâtiments communaux. Ce qui nécessitera de fortes réorientations en matière d'optimisation énergétique après le constat de notre bilan carbone et les fiches actions de notre futur Agenda 21.

Le pouvoir d'achat érodé par le chômage

La baisse de l'inflation est plus que compensée par la hausse du chômage, sans amélioration décelable du pouvoir d'achat des ménages. Le nombre de chômeurs devrait, lui, augmenter à un rythme accéléré. L'Insee a fait état au troisième trimestre d'une augmentation du chômage massive, avec plus de 60 000 emplois détruits au mois de décembre 2008. Et la multiplication des annonces des plans sociaux ne pousse pas à l'optimisme quant au proche avenir.

Les concours financiers de l'Etat en baisse

En ce qui concerne les dotations annuelles de l'Etat, le gouvernement a clairement annoncé sa volonté de contraindre les collectivités locales à sa démarche de réduction des coûts des services publics, y compris en supprimant des emplois.

C'est la raison pour laquelle le budget de l'Etat prévoit, pour l'année 2009, d'appliquer aux dotations de l'Etat pour les collectivités locales, la même norme d'évolution que celle des dépenses globales de l'Etat, c'est-à-dire uniquement l'inflation. Jusqu'à présent, et ce depuis plusieurs années, les lois de finances rassemblaient un certain nombre de dotations pour les collectivités au sein d'«une enveloppe normée» dans le cadre d'un contrat financier. Mais au sein de cette enveloppe, certaines dotations prenaient en compte *a minima* le niveau d'inflation.

Désormais, la réforme des concours de l'Etat se résume en deux mots : ralentissement et réorientation qui se déroulent en deux temps :

Il a consisté à réduire le montant de l'enveloppe dite « normée », laquelle comprend principalement la DGF et ses composantes péréquatrices (DSU, DNP) ainsi que les compensations d'exonérations fiscales, mais excluait le FCTVA et certaines compensations fiscales.

Le ralentissement des dotations d'Etat et la pression exercée sur le FCTVA tendent à réduire la péréquation en général et la Dotation de solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) en particulier. La mobilisation des élus locaux a permis de faire en sorte que la perte de la DSU n'ait finalement pas lieu en 2009, mais celle-ci sera reportée sur 2010 et nous devons intégrer les risques de perte de cette dotation.

Concernant les autres dotations, il faut prévoir une diminution probable de la dotation nationale de péréquation (DNP) ainsi que du Fonds de solidarité de la région Ile-de-France (FSRIF). Ce dernier a un mode de calcul complexe qui conduit à prévoir le risque d'une sortie du dispositif et à n'inscrire au budget que la part garantie.

A cela s'ajoute l'ensemble des transferts « non-dits » de l'Etat qui délègue des actions relevant de ses missions (parfois régaliennes) qui implique une « municipalisation » de ces missions sans transferts financiers afférents. Pour ne citer qu'un exemple, il suffit d'évoquer la question de la sécurité publique. Alors que notre commune a vu sa population croître de plus de 6000 habitants depuis 1999, le commissariat de Colombes a perdu une trentaine d'agents. Ce désengagement de l'Etat influe donc automatiquement sur l'évolution de notre budget puisqu'il suggère une sous-traitance de certaines questions qui incombent à l'Etat vers les collectivités, mais sans dotations de compensation.

Des réformes en attente qui fragilisent nos budgets à venir

Le gouvernement poursuit sa réflexion sur la réforme de la taxe professionnelle, ce qui laisse présager d'autres mesures défavorables en direction des communes. Le Ministère des Finances souhaiterait supprimer la taxe professionnelle qui est un impôt calculé sur les investissements des entreprises et leur foncier. Le montant de la taxe professionnelle est voté à six niveaux : Etat, commune, intercommunalité, région et chambres de commerce. Cela impliquerait une perte en ligne non négligeable pour nos recettes colombiennes

Enfin, se profile pour la fin 2009, une réforme des collectivités territoriales, impulsée par le Président de la République et personnifiée par M. Balladur qui préside le "Comité pour la réforme des collectivités locales". En présence des onze membres, ce groupe de travail, est chargé de réfléchir à une nouvelle organisation territoriale de la France. Le chef de l'Etat a

justifié l'ouverture de ce "chantier d'une grande difficulté" par l'intérêt que les Français, selon lui, y porteraient... "Ils veulent que les structures soient simplifiées, les compétences clarifiées, les dépenses locales maîtrisées", a souligné M. Sarkozy, ce qui laisse craindre des baisses de dotations au détriment de certains échelons territoriaux.

2. La nécessité impérieuse d'un budget rigoureux

Le contexte budgétaire est limpide dans sa sévérité.

Nous allons devoir faire face à une réduction de nos recettes liée au ralentissement de notre économie, à une baisse tendancielle des concours financiers de l'Etat et à une augmentation mécanique des frais de personnel. Mais nos choix budgétaires ne seront pas simplement dépendants d'une situation exogène.

Nous voulons que notre budget soit fondé sur un carré vertueux et identitaire :

- *Baisse de la fiscalité locale ;*
- *Maîtrise de la dette pour ne pas gager sur les générations futures notre capacité d'investissement ;*
- *Rationalisation de nos dépenses pour faire en sorte qu'un euro dépensé soit un euro utile, par une optimisation de la gestion du fonctionnement des services, par la réduction des dépenses de prestige, par un phasage fin des gros investissements d'infrastructures lors des prochains exercices budgétaires et par la maîtrise de la masse salariale ;*
- *Engagement fort en matière de politiques solidaires et écologiques dans un contexte de demande sociale légitime et de désengagement de l'Etat concernant les services publics et les aides aux plus démunis.*

Pour réaliser ce programme, nous devons construire un budget rigoureux qui devra aller chercher dans les moindres recoins les moyens d'une politique solidaire sans être impécunieuse. Pour ce faire nous devons marier les contraintes récurrentes que nous venons d'évoquer plus haut avec notre volontarisme sans faille.

Des recettes fiscales atones

Nous fonctionnerons avec des recettes fiscales à l'identique ou en très légère augmentation en 2009 (moins de 1%), mais nous anticipons un risque de réduction en 2010.

Les services fiscaux nous ont transmis la liste provisoire des déterminants 2009 ; cette liste recense les sociétés qui constitueront plus de 75 % des bases de taxe professionnelle pour 2009.

Le départ de SAS clients services Petrole, DEPAEPE, MAIA SONNIER, SANDELAJ entraîne une réduction des bases imposables sur 2008 pour 1 170 000 €. THALES CSF, SNECMA moteurs, Hispano Suiza et ORACLE demeurent nos premiers contributeurs, représentant 44 % des bases des déterminants ou 34 % de la base taxable globale. Par ailleurs, nous n'enregistrons pas encore les effets de l'implantation des nouvelles entreprises sur Défense Ouest.

Quant à l'activité économique, elle sera soumise aux aléas de la crise, surtout pour les sociétés intégrées aux grands marchés mondiaux.

Dans un contexte de crise financière et, désormais, économique mondiale, le marché locatif des bureaux franciliens a tendance à mieux résister que nombre de ses concurrents en Europe. Les difficultés des entreprises en 2009 n'ont pas encore impacté nos projets de développement économique d'accueil de nouvelles entreprises.

Mais ce marché est déjà en tension, puisque le volume de commercialisation est de 56 000 m² au cours des trois premiers trimestres 2008, soit une diminution de 22 % en un an.

Parallèlement, un risque de sur-offre est à signaler dans ce secteur, où près de 100 000 m² de bureaux neufs seront livrés en 2009.

Sur le marché de l'immobilier des particuliers, un tassement de la demande est constaté comme sur le reste de la France. Cependant, une étude interne montre que nous avons en 2009 peu de risque de décroissance des recettes liées aux mutations : les Droits de mutations à Titre Onéreux (DMTO). Une certaine prudence reste de mise car malgré tout, ces données ne reflètent pas la tendance nationale.

Des dépenses incompressibles en hausse

Fiscalité

Le Parlement a voté une revalorisation forfaitaire des bases de + 2,5 % pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière Bâtie, et de +1,5 % pour la Taxe Foncière Non Bâtie. Cette revalorisation reflète clairement l'année de forte inflation constatée en 2008. Elle devrait couvrir la baisse des taux que nous avons l'intention d'appliquer.

Impact de l'inflation 2008 sur les marchés 2009

Le marché de transport d'enfants connaît une augmentation sur 2009 de +7 %, sur une somme de plus de 1,2 M€.

Concernant les ordures ménagères :

- le marché de ramassage sur 2009 augmente lui aussi contractuellement,
- le SYCTOM augmente son coût au tonnage de 6%
- le SIELOM nous facture l'impact de la création des déchetteries sur le département.

Le budget de ce service augmentera donc de 14 % pour un budget 2008 de 8 M€.

Re-dynamisation de notre politique des ressources humaines

Nous pouvons raisonnablement faire les hypothèses d'augmentation suivantes :

- du point d'indice de 0.8 % en deux temps au cours de 2009 (+0.3% en mai, et +0.5% en octobre, données non arrêtées au niveau national) soit + 200 k€
- du SMIC normalement de +3% en juillet 2009 soit + 171 k€
- des cotisations vieillesse régime général de + 0.3% en janvier 2009 soit +23 k€
- et nous estimons les avancements d'échelon à 48 k€

Soit une augmentation du poids de la masse salariale, souvent appelé GVT (Glissement Vieillesse Technicité) de 442 k€ et cela, hors avancements de grade ou promotions ni recrutement.

Dans ce contexte, nous devons prendre en compte l'augmentation mécanique qui vient d'être décrite et maîtriser son impact budgétaire. Nous nous appuyons donc sur des postes existants non pourvus, sur des redéploiements et sur quelques créations complémentaires.

Plus de capacité d'épargne pour préparer les investissements de demain

Parallèlement, nous souhaitons réaffirmer, ici, notre volonté forte de préserver notre capacité d'autofinancement par une gestion prudentielle de la dette. Les choix opérés en matière de gestion de la dette nous ont permis d'éviter de nous retrouver, comme d'autres collectivités, à devoir assumer des emprunts dits « toxiques » qui auraient obéré nos capacités financières.

Nous poursuivrons cette gestion de la dette dans le souci constant de pouvoir préserver nos marges d'investissement, quand l'activité économique redémarrera.

Conformément à la délibération sur la gestion active de la dette 2009 votée lors de notre dernier conseil municipal, il faudra budgéter les intérêts liés à la dette à venir à la fois pour financer les reports 2007 et 2008 et pour financer le risque de taux.

Il découle de cela que les arbitrages financiers sur la dette seront pris le plus tard possible dans le calendrier budgétaire pour adapter au mieux prudence et prévisibilité.

Une baisse de la fiscalité significative

Enfin, nous voulons, conformément à nos engagements de campagne, agir en direction des Colombiens en baissant la fiscalité communale de 2% en 2009.

Cette baisse immédiate doit répondre au double impératif de redistribution de pouvoir d'achat en ces temps difficiles pour nos concitoyens, mais aussi d'une volonté de participer au renforcement de notre attractivité économique pour maintenir, voire développer, l'emploi dans notre Ville.

Cet engagement tenu rendra environ 350 000 € de pouvoir d'achat aux ménages colombiens.

Il est, pour l'instant, délicat de préciser l'effet sur les autres taux, les règles de liaison de taux à la baisse étant en cours de discussion à l'assemblée nationale. Il semble acquis que la taxe foncière ne baissera pas, que la taxe foncière non bâtie baissera d'un pourcentage identique et que la taxe professionnelle baissera entre -2 % et -1 % en fonction de la règle applicable de dé-liaison.

La baisse des tarifs et la refonte des quotients familiaux concernant les prestations scolaires, extra et périscolaires, le gel des autres tarifs publics et des loyers dans le parc locatif de l'OPH doivent répondre à la demande sociale légitime de nos concitoyens. **Ces mesures rendront, elles aussi, plus de 500 000 euros de pouvoir d'achat aux familles.**

Elle générera, certes, une perte de recettes, mais devrait en retour permettre de donner plus de pouvoir d'achat aux ménages, ce qui se répercutera sur la consommation des colombiens en maintenant ainsi l'activité, l'attractivité et donc des recettes induites dans un second temps.

Ces choix budgétaires sont diamétralement opposés à ceux du gouvernement car nous considérons que soutenir le pouvoir d'achat et donc la consommation, sans amoindrir l'investissement, sont des facteurs déterminants de relance de notre économie.

3. Faire de Colombes une ville plus solidaire, plus écologique, plus démocratique dès 2009

Dans un contexte économique très défavorable, notre budget fera donc preuve de rigueur, mais aussi de discernement pour relancer la machine là où l'amélioration des conditions de vie est en jeu.

Une ville plus solidaire d'abord

Nos priorités :

Baisse de la taxe d'habitation de 2%

Aides exceptionnelles en direction des associations caritatives

Gel des loyers jusqu'en juillet 2009

Baisse de la tarification des prestations destinées au public scolaire

Renforcement des actions du CCAS

De nouveaux équipements publics seront mis à l'étude ou lancés en matière culturelle, sportive ou en direction du service public de la petite enfance et des écoles

Accroissement des capacités d'accueil en crèches

Nous souhaitons construire un budget utile. **Un budget utile, c'est un budget qui n'oublie personne** et particulièrement ceux de nos concitoyens qui subissent de plein fouet les affres de la crise.

Dans ce contexte, nous avons déjà décidé de réduire nos dépenses dites de « prestige » et de les réorienter, quand nous le pouvons, vers des actions plus en accord avec nos politiques solidaires ou éco-responsables.

Actions en direction des plus démunis

Nous avons supprimé la réception des vœux aux personnalités. Dans cette période particulièrement difficile pour les plus démunis, nous allons économiser quelques 60 000 euros. Une partie de ces sommes sera redistribuée à des associations caritatives locales, sous forme de subventions exceptionnelles.

Nous mettrons à disposition de nouveaux locaux pour les « Restos du cœur », ce qui leur permettra de recevoir les personnes dans de meilleures conditions. Une réflexion sur la réhabilitation du foyer Joffre sera, par ailleurs, entamée.

Et, pour ceux qui vivent dans des conditions inacceptables, une démarche volontaire et structurée permettra d'intervenir pour commencer à résorber l'habitat indigne.

Dans le cadre des différents ateliers santé ville, des ateliers thématiques permettront de mieux définir des mesures concrètes à mettre en oeuvre pour favoriser la prévention et l'accès aux soins. Nous développerons en particulier des actions en direction de la prévention de l'obésité chez l'enfant et des addictions.

En outre, nous poursuivrons notre effort financier en direction des habitants des quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville à travers le financement d'actions novatrices s'inscrivant dans le cadre du « Contrat Urbain de Cohésion Sociale ».

Petite enfance

Nos politiques solidaires s'inscrivent dans une démarche de maintien du lien social entre les quartiers, entre les catégories sociales et entre les générations. C'est pour cela que nous renforcerons notre soutien en direction de nos aînés, mais également envers notre service public de la petite enfance.

Colombes est une ville dont la natalité est en hausse et qui accueille de plus en plus de jeunes couples avec de jeunes enfants, or notre commune est la ville du département des Hauts-de Seine la moins bien pourvue au regard de ces besoins. La création de places d'accueil est donc une des priorités du mandat.

Pourtant, cette volonté politique se heurte à une pénurie de personnels qualifiés, contexte bien connu en Ile de France. C'est pourquoi, une politique volontariste devra être mise en place pour améliorer l'attractivité de la collectivité pour les personnels, en travaillant sur les rémunérations et sur la formation.

Mais en attendant, il nous faut faire face et offrir, malgré tout, satisfaction aux familles en attente de places. C'est pourquoi, la municipalité se pose la question de déléguer la gestion de la crèche de la Cerisaie, construite sur le boulevard Charles de Gaulle à une entreprise dans le cadre d'une DSP qui laissera à notre service public l'attribution des bénéficiaires et la garantie du même niveau de tarification que dans les crèches publiques. Nous mettrons tout en oeuvre pour une ouverture programmée en septembre 2009. Cette structure multi-accueil accueillera 55 enfants de 0 à 3 ans.

Aux Fossés-Jean, la construction de la halte-garderie de 20 berceaux à côté de la crèche des Rossignols de l'école Jean-Jacques Rousseau sera lancée.

Le Relais Assistante Maternelle ouvrira en février et permettra d'accueillir les assistantes maternelles qui exercent leur activité de manière indépendante. Ce nouvel espace dédié leur offrira, ainsi qu'aux enfants qu'elles accueillent, des lieux d'échanges et de partage d'expériences. Il permettra également aux familles une meilleure information sur l'offre d'accueil disponible. Accessible à tous, ce RAM est localisé au cœur du quartier de l'Europe.

C'est aussi dans ce quartier (à l'île Marante), qu'est prévu la construction d'un multi-accueil de 50 places avec un début des travaux au cours de l'année.

Culture et sport

Une ville solidaire, c'est aussi une ville qui sait démocratiser l'accès à l'offre culturelle et donner toute sa place aux activités sportives.

En matière culturelle, deux projets de médiathèques seront présentés dans le cadre de l'ANRU en 2009, l'un aux Fossés-Jean en remplacement de l'actuelle bibliothèque Michelet, l'autre sur la ZAC de la Marine, en remplacement de la bibliothèque Aragon. Nous entamerons également les études de travaux du Centre Social et Culturel au Petit-Colombes, pour une reconstruction en 2010.

Par ailleurs la programmation et le concours pour les travaux du nouveau musée seront validés en 2009. La Délégation de service public des cinémas sera renouvelée en y apportant des éléments de partenariat nouveaux et les travaux de rénovation de la MJC se poursuivront. Enfin, nous terminerons les aménagements du conservatoire de musique avec l'installation d'une banque d'accueil et d'un sas à l'entrée.

Le musée développera son nouveau projet culturel et des classes patrimoines seront proposées aux enfants scolarisés à Colombes, dans le cadre des classes de découverte.

L'accès à la culture sera aussi développé au travers un nouveau pôle de la direction de l'action culturelle destiné à favoriser l'expression et la diffusion des musiques actuelles, mettant en synergie différents acteurs communaux ou associatifs comme le Caf Muz, le conservatoire, l'Avant-Scène, la MJC...

Le conservatoire de musique verra ainsi son projet d'établissement rénové, pour prendre en compte ce nouveau projet mais aussi notamment pour faciliter l'accès à des pratiques instrumentales et collectives et développer des partenariats plus importants avec les établissements scolaires, particulièrement ceux situés en réseaux de réussite scolaire (RRS).

Dans les bibliothèques, après la mise en place d'un nouvel outil informatique en 2008, l'accès au multi-média, sera effectif en 2009.

En matière d'équipements sportifs, nous allons poursuivre des actions déjà initiées, en les réorientant, mais nous allons aussi lancer de nouvelles opérations.

La salle de boxe conçue par l'ancienne municipalité, boulevard Charles de Gaulle, impliquera un nouveau projet de fonctionnement en cours d'élaboration, afin de permettre une utilisation optimale de cet équipement autour des sports « pieds/poings ». Compte-tenu des retards pris dans la livraison de cet équipement, la salle devrait être opérationnelle à la rentrée 2009. Le stade Charles Péguy se verra doter d'un nouveau « Club house » fin 2010.

En 2009, les études de programmation permettront de définir et valider un projet améliorant les conditions d'hébergement des clubs LSOC, ESC football et LP Racing athlétisme.

Enfin, la politique sportive sera renforcée en particulier en direction des enfants scolarisés dans le secteur de l'île Marante. Nous entamerons une réflexion, en partenariat avec l'Education nationale, en vue de l'élaboration d'un pôle multi-sport visant à permettre aux enfants et aux jeunes de bénéficier des nombreux équipements sportifs accessibles – stades, gymnases, tennis, piscine, et terrain du parc Lagravère.

Jeunesse

Les spécificités colombiennes concernant la politique de la jeunesse seront encore et toujours une priorité. Nous réorganiserons les ressources attribuées aux écoles pour favoriser les activités culturelles, scientifiques, sportives au cours de la scolarité.

Nous élaborerons un nouveau projet jeunesse qui mettra en exergue les grandes thématiques concernant la jeunesse (logement, emploi, santé, loisirs). Nous définirons, au cours de cette année, les structures appropriées à mettre en place. Nous mettrons en place un nouveau Conseil Communal des Jeunes, dont l'élection est prévue dans le courant de l'année 2009. La création d'un « Pass Jeunes » véritable levier d'accès à la culture et aux

loisirs, facilitera l'accès à des équipements et à des services communaux et intercommunaux.

Scolaire et périscolaire

La politique en direction de nos jeunes s'exprimera également dans le cadre de nos actions scolaires et périscolaires.

En ce qui concerne les bâtiments scolaires, nous entamerons la reconstruction-extension de l'école maternelle Victor Hugo (faisabilité, programmation, concours d'architectes en 2009, travaux à partir de 2010) et les travaux nécessaires à l'accueil de 2 nouvelles classes à l'école maternelle Maintenon, Léon Bourgeois A pour la rentrée scolaire 2009/2010.

Nous lancerons les études pour la restructuration de l'école Jean-Jacques Rousseau, en souhaitant qu'elles puissent être intégrées à notre avenant ANRU.

Par ailleurs, nous avons la volonté politique de conserver les centres de vacances existants en lançant les études de rénovation et d'extension du bâtiment principal d'hébergement (Le Flore) au centre de Sainte Marie Sur Mer.

En matière de politique scolaire, nous célébrerons cette année les 20 ans du « coup de pouce » ; c'est dans ce contexte que nous souhaitons redéfinir notre projet éducatif local et ce, dans la concertation avec l'ensemble de la communauté éducative et au travers notamment de groupes de travail réunissant la municipalité, l'éducation nationale et les parents d'élèves.

Relancer la politique du logement

Nos priorités :

Politique de modération des loyers locatifs sociaux

Relance de la construction de logements conventionnés avec un objectif de 150 nouveaux logements par an

Reprise de la construction par l'OPH

Lutter contre l'habitat indigne

Etablir un Plan Local de l'Habitat

Notre devoir est de répondre à une crise sociale profonde qui se double d'une crise structurelle du logement social qui, elle, n'est pas née d'hier.

A Colombes, nous devons traiter plus de 3000 demandes de logement, alors que l'offre n'a pratiquement pas augmenté depuis 7 ans.

Dans ce contexte, nous devons agir. Agir en profondeur pour permettre à notre ville de faire vivre cette mosaïque culturelle et sociale qui fait la richesse de notre cité.

Les résidences locatives sociales doivent être le reflet de notre volonté de retisser du lien social par l'estime de soi et l'estime de son quartier. Nous devons contribuer, par notre travail au quotidien auprès des habitants, à valoriser notre parc public pour en finir avec l'idée qu'il y aurait à Colombes des territoires de relégation.

Dans cette optique, nous entendons continuer une politique de modération des loyers locatifs sociaux et nous poursuivrons la politique de gel jusqu'en juillet 2009. Parallèlement nous reprendrons la construction, mais sur des bases nouvelles, valorisant les petites unités, la mixité dans l'habitat diffus.

Dès 2009, nous enclencherons le mouvement pour respecter notre engagement de construire 150 logements par an sur la mandature. Nous pourrions reprendre la construction de notre propre initiative en confiant progressivement le soin à notre bailleur public communal d'intervenir comme programmeur.

Nous inciterons à la remise sur le marché des logements vacants du parc privé. Nous lutterons aussi contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Une politique de

prévention et de traitement des difficultés des copropriétés sera proposée aux Colombiens, dans le cadre de nos OPAH.

Nous rendrons publics de nouveaux critères d'attribution des logements appartenant à l'Office Public Colombien en définissant un barème par demandeur, pour les rendre totalement transparents et équitables.

Toutes ces politiques seront inscrites dans un Plan Local de l'Habitat qui sera réalisé cette année afin d'accompagner la démarche PLU (Plan Local de l'Urbanisme) et de définir un programme d'actions sur le mandat pour la construction de logements.

Dès 2009, ce plan stratégique de relance de la construction recherchera un équilibre entre l'accession privée et l'accroissement de l'offre locative sociale, rendue nécessaire par le nombre élevé de demandeurs et le grave retard pris ces dernières années sur ce secteur. Des programmes d'accession sociale en faveur des ménages à revenus modestes seront aussi encouragés.

Enfin, les constructions futures devront nécessairement respecter les normes les plus performantes en matière environnementale.

Des équipements structurants pour un nouveau projet de ville

Nos priorités :

Elaboration de notre Plan Local de l'Urbanisme

Lancer les études d'un nouveau centre administratif et d'un réaménagement du marché du centre-ville

Travaux de la gare du centre avec un réaménagement de ses abords

Requalification urbaine de nos quartiers ZUS au travers des financements ANRU

Etude de l'implantation d'une zone artisanale aux Bouviers

Faire de Colombes une ville où il fait bon vivre pour tous induit d'engager des projets urbains structurants respectueux de notre environnement, à la fois dans les quartiers populaires, mais aussi dans le centre et la zone pavillonnaire. Cette nouvelle stratégie urbaine devra imaginer le Colombes des quinze prochaines années.

Une nouvelle stratégie urbaine

Au centre-ville, nous lancerons une étude urbaine permettant d'inscrire la faisabilité pour la construction d'un nouveau centre administratif, ainsi que pour un réaménagement du marché du centre et des circulations douces.

Dans le quartier des Vallées, les travaux de réhabilitation de la gare sont prévus en 2009 et c'est dans ce cadre qu'une décision devrait être prise, dès cette année, dans le dossier de la passerelle et ce, comme ce sont engagés la Région Ile de France, le STIF et la SNCF qui l'ont inscrit dans leurs priorités d'investissement.

Quant à la gare du centre, les travaux se poursuivront pour un achèvement en juin 2009 puis seront lancés à l'automne les aménagements prévus du parvis et des abords.

Pour le reste, nous aurons à répondre à des questionnements majeurs qui structureront notre projet de Ville. Voulons-nous accroître ou maintenir le seuil de population actuelle ? Comment accompagner ces mutations et l'offre de services publics ? Comment parvenir à organiser au mieux le « vivre ensemble » des habitants ?

Toutes ces questions seront traitées dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Local de l'Urbanisme décidé lors du Conseil Municipal de décembre 2008.

En lien avec la problématique du développement durable, ce PLU sera orienté pour :

- Favoriser la mobilité et le transport durable dans la ville,
- Construire un urbanisme et un habitat respectant mieux les critères environnementaux,
- Améliorer le cadre de vie et préserver la zone pavillonnaire,
- Développer le tissu économique pour favoriser le dynamisme de la ville,
- Accroître les solidarités en organisant la mixité des populations sur le territoire.

C'est aussi dans ce cadre que nous inscrirons notre plan concernant le stationnement avec une réflexion approfondie sur la pertinence globale du stationnement alterné, le stationnement payant sur voirie.

En outre nous ferons respecter plus systématiquement les accès pompiers et le paiement du stationnement sur la ville. Enfin, nous resterons attentifs aux évolutions du contentieux et aux perspectives qui nous conduiront à faire évoluer la DSP avec la société Omni Parc.

L'année 2009 verra aussi la suite de la concertation et le lancement des opérations ANRU aux Grèves - Petit Colombes, conformément au projet prévu et à l'Île Marante en incluant quelques modifications au profit d'un plus grand nombre de logements sociaux. Cette année sera également mise à profit pour donner un contenu à la requalification du quartier des Fossés-Jean, grâce à un véritable dialogue avec les habitants du quartier.

En termes de requalification urbaine dans les quartiers ZUS, un plan stratégique est en cours d'élaboration en vue d'améliorer la qualité du patrimoine, grâce notamment à l'effet démultiplicateur des subventions apportées par les partenaires institutionnels dans le cadre du projet ANRU, en cours ou projetés dans le cadre d'un avenant.

Deux dossiers importants trouveront leur aboutissement au cours de cette année :

- 1) la modification des programmes, appelant un avenant, concerne le quartier des Fossés-Jean/Bouvières et une partie du Quartier du Petit-Colombes ; l'acceptation de ces dossiers permettrait d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de réduire les difficultés rencontrées sur ces secteurs, d'autant qu'ils auront été élaborés en concertation avec les habitants de ces quartiers ;
- 2) concernant la ZAC de la Marine, l'équipe municipale a souhaité modifier le programme initial de ce secteur afin de l'insérer dans une démarche d'urbanisme environnemental plus ambitieuse ; toutefois, compte tenu d'engagements juridiques antérieurs pris avec des opérateurs immobiliers, ce nouveau projet doit s'élaborer dans des délais assez contraints pour lancer les travaux dans les trois prochaines années. Afin de respecter ces objectifs, une révision simplifiée sera engagée sur ce secteur avec une approbation prévue à la fin de l'année 2009.

Enfin, le projet de l'Île Marante est en cours de finalisation et le deuxième immeuble sera démoli dès le premier semestre. Le projet des Grèves progresse régulièrement.

Développer l'attractivité de nos territoires et l'emploi

Le contexte économique dégradé nécessite plus que jamais la recherche des nouvelles marges de manœuvre financières. Pour cela, il convient d'adopter une gestion rigoureuse des deniers publics mais aussi et surtout de trouver les moyens de développer le dynamisme économique de la ville pour les années futures.

Dans les programmes d'aménagement confiés à la société d'économie mixte CODEVAM et sur des nouveaux secteurs en mutation (boulevard Charles de Gaulle Est pont de Bezons, entrées de ville), une réflexion est engagée pour offrir des opportunités foncières nouvelles afin de favoriser l'implantation d'entreprises sur le secteur.

Nous étudierons la possibilité d'implanter une zone artisanale, avec des surfaces allant de 50 à 500 m², dans le quartier des Bouvières. Elle nous permettrait de répondre à plus de 120 demandes d'implantations recensées par le service économique.

Le Club des grandes entreprises de Colombes a été réactivé pour relancer le dialogue entre les chefs d'entreprise locaux et pour développer des actions ou des partenariats encourageant les entreprises à rester sur le territoire de Colombes.

En multipliant les espaces de discussion et d'échanges, nous entendons mutualiser les efforts pour lutter contre le chômage qui reprend sa courbe ascendante. Ainsi, les derniers chiffres du chômage à Colombes font apparaître un nombre de demandeurs d'emploi de 3 124 au 30 septembre 2008, contre 3 014 au 30 juin 2008.

Toujours dans notre souci d'amener le plus grand nombre de jeunes et de moins jeunes, parmi les plus fragiles de nos concitoyens, vers l'insertion et l'emploi, au travers de parcours adaptés, d'actions de formation, de stages avec les entreprises, nous donnerons des conditions nouvelles de travail au service Municipal de l'Emploi et des locaux rénovés et plus adaptés (63 rue Gabriel Péri). L'accueil des demandeurs d'emploi sera amélioré, permettant ainsi de développer des actions de formation, des stages facilitant la recherche d'emploi et des actions spécifiques pour les jeunes en recherche d'un premier emploi.

Notre perspective : mettre l'écologie au cœur de toutes nos politiques publiques

Nos priorités :

Poursuite nos actions pilotes en matière écologique (éco-journal, bilan carbone, parc de véhicule)

Programmation dès maintenant d'une politique d'économie d'énergies dans nos bâtiments publics

Etablissement de notre Agenda 21 local

Augmentation des moyens pour nos dessertes locales de transports en commun et valorisation des transports alternatifs

Quelle planète laisserons-nous à nos enfants ?

Cette question souvent posée doit être aujourd'hui au cœur des préoccupations de tous les responsables au niveau international mais aussi pour les élus locaux en prise directe avec la vie quotidienne des habitants.

C'est la raison pour laquelle, l'équipe municipale s'est engagée à mettre l'exigence environnementale au cœur de son action politique. Il s'agit d'intensifier la mobilisation de tous pour provoquer un changement de comportements dans la gestion des ressources afin d'inverser un processus de dégradation dont nous commençons à découvrir toutes les conséquences.

Déjà des actions pilotes ont été engagées (éco-journal, bilan carbone, carte du bruit, produits bio dans la restauration scolaire). Parallèlement, nous voulons, dès maintenant, programmer un certain nombre d'initiatives en matière d'économies d'énergie dans les bâtiments publics communaux. Par exemple :

- nous poursuivrons les travaux d'isolation des bâtiments avec le remplacement des fenêtres de l'école Tour d'Auvergne élémentaire,
- nous rénoverons le système de chauffage/climatisation de l'Avant Seine avec pilotage par une gestion technique centralisée,
- nous reconstruirons la chaufferie du centre horticole avec installation de chaudières à condensation.

En matière d'éclairage public nous remplacerons des sources lumineuses de type ballon fluorescent 150 W par des lampes sodium haute pression 70 W et nous poursuivrons la rénovation de l'éclairage public avec système d'abaissement de puissance durant les heures creuses.

Pour faire suite aux « Assises pour une ville écologique » qui se tiendront jusqu'en juin 2009 et qui seront scandées par de nombreux événements associant tous les Colombiens (cf. le lancement de ces Assises le 1^{er} décembre 2008), la Ville engagera l'élaboration d'un Agenda 21 discuté et voté en Conseil Municipal avant l'été.

A travers les débats organisés dans le cadres d'ateliers ouverts aux Colombiens, les contributions de nos concitoyens sur notre blog dédié et la mise en place d'un conseil du développement durable constitué des forces vives de notre territoire, nous élaborerons notre Agenda 21 local.

Ce document fixera pour Colombes un cadre de référence pour examiner les politiques publiques au regard du Développement Durable. Pour nous, cette démarche favorise aussi le lien social et le sentiment d'appartenance au territoire pour conduire à des actions plus écologiquement et socialement responsables.

Les étapes clés de l'année 2009 sur ce projet sont :

- La réalisation d'un diagnostic de territoire afin de connaître les atouts et les leviers d'actions,
- La mise en œuvre d'un programme d'actions transversales avec les acteurs locaux,
- L'intégration d'indicateurs de suivi qui permettront une évaluation régulière des actions menées
- La mise en place d'une organisation adéquate des services municipaux pour réaliser les objectifs fixés par l'agenda 21.

Ecoute, concertation, proximité comme moteur de notre action

Nos priorités :

Continuer à développer les conseils de quartiers

Favoriser la concertation avec les habitants sur les projets structurants de la commune

Créer un conseil consultatif de la vie associative

Donner un nouveau souffle à notre police municipale par le renforcement des effectifs, la définition claire des missions et la création de deux antennes de quartier en synergie avec la police nationale

La respiration démocratique symbolisée par la revivification de Conseils de Quartier en 2008 est le symbole le plus fort de notre volonté de mettre en exergue la démocratie jusqu'au bout comme moyen de faire de notre commune une ville pour tous.

Nous poursuivrons donc le travail de mise en place et d'animation des conseils de quartier en positionnant notamment cinq cadres territoriaux pour animer notre service de démocratie locale.

Nous démultiplierons les réunions publiques et les ateliers de concertation, particulièrement en ce qui concerne les projets de rénovation urbaine, l'environnement et tous les projets structurants que nous souhaitons mettre en œuvre.

Nous poursuivrons nos politiques d'échange et de proximité à travers des dispositifs établis tel la GUP, les VANI et la gestion relation citoyen (GRC).

Nous proposerons un partenariat renouvelé avec le monde associatif colombien en créant un Conseil consultatif de la vie associative et un renforçant l'aide au montage des dossiers de demande de subventions, tout en redéfinissant les critères d'attribution.

Enfin, nous donnerons un nouveau souffle à notre Police municipale en valorisant quelques principes. Nous voulons en finir avec une Police municipale qui se substitue à la Police nationale, sans avoir elle-même établi ses propres objectifs.

Nous travaillons donc sur plusieurs axes :

- La relance du recrutement,
- La rédaction d'une charte éthique signée par tous les agents du service,
- La planification des actions par une véritable équipe de commandement,
- L'installation d'une police de proximité en synergie avec la police nationale en créant deux postes de police municipale de quartiers, avec des agents au plus près des habitants.

Conclusion

Le budget 2009 sera donc **un budget qui devra marier politiques solidaires et responsabilité budgétaire.**

Malgré un contexte morose, nous ne céderons pas à la résignation du court terme, mais nous ne sacrifierons pas sur les générations futures, les efforts que nous allons consentir pour faire de notre une ville, une ville qui change en promouvant : la lutte contre les inégalités, les principes écologiques, l'implication citoyenne de chacun.

Nous attendons aussi de l'Etat qu'il ne remette pas en cause, en chargeant trop la barque financière des collectivités, les efforts que nous allons collectivement consentir.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre démarche de coopération intercommunale qui pourrait, à terme, si elle se concrétisait en un EPCI structuré à fiscalité propre (ce que nous souhaitons), permettre des mutualisations d'investissement et de fonctionnement pour des politiques publiques ou des équipements qui impacteraient positivement les finances de la Ville.

C'est un engagement fort de la mandature. Nous avons déjà entamé des travaux concrets et un désir d'avancer ensemble avec les villes de la Boucle Nord. Notre détermination à aller vers une intercommunalité intégrée est nécessaire à la fois en matière de cohérence territoriale et en matière de rationalisation de nos dépenses.

Nous abordons ce nouvel exercice budgétaire avec lucidité sur les marges dont nous disposons, mais aussi avec détermination quant à l'application de notre programme tout au long de la mandature.

C'est aussi comme cela que nous entendons renouveler la politique et continuer à servir au mieux l'ensemble de nos concitoyens Colombiens.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires au titre de 2009.